

Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne

Introduction

Le 15 novembre 2021, en comité restreint, entre des représentants de la municipalité de Péronne (élus et agents), des techniciens de la Région et des Agences d'urbanisme se sont mobilisés pour établir une vision stratégique de la redynamisation de la Ville de Péronne. Ce premier travail a permis de recenser et d'établir une cohérence entre les projets et la vision politique de la municipalité, couplé par des visites de terrain (balades urbaines, micros-trottoirs, enquêtes auprès de commerçants, ateliers avec des lycéens, etc.), l'équipe-projet (municipalité, l'agence 2020-2040, réseau urba 8) a travaillé pour développer une stratégie globale, articulée autour de 2 axes :

- « **Faire repère(s)** » : Péronne est connue bien au-delà des frontières françaises à travers l'Historial de la Grande guerre, établissement générateur de flux si important pour le territoire. Toutefois, la ville et son centre disposent de bien d'autres atouts (historiques, naturels, économiques, etc.) qui devraient gagner en visibilité au bénéfice d'un développement plus ample et équilibré ;
- « **Faire liaison(s)** » : comme souvent pour les communes de cette strate démographique (moins de 10 000 habitants), la voiture joue un rôle prépondérant dans les déplacements. L'équipe-projet s'est interrogé sur les marges de partage plus équitable de l'espace public en faveur des mobilités actives, notamment pour mieux relier les atouts identifiés précédemment.

Deux journées de concertation ont eu lieu, les mardi 15 et mercredi 16 mars 2022. Associant élus et techniciens du territoire et acteurs incontournables (Direction départementale des territoires et de la mer de la Somme, Département de la Somme, Pôle d'équilibre territorial et rural « Cœurs des Hauts-de-France », Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de la Somme, Banque des territoires, Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-France, Établissement public foncier des Hauts-de-France, Historial de la Grande guerre, etc.), les ateliers se sont déroulés selon la logique suivante :

- Le premier jour a été consacré à la définition des parcours et itinéraires depuis et vers les principaux atouts présents et à venir (analyse prospective) du cœur urbain (et certaines de ses marges immédiates) avec à l'esprit, la place des véhicules thermiques et la question du stationnement ainsi que la marche et le vélo ;
- Le deuxième jour les ateliers ont consisté à se focaliser sur les principaux points de jonction à la croisée des itinéraires et parcours en posant les questions suivantes : quelles évolutions ? Quels aménagements ? Quels équipements ? Quels services ?

Suite à ces ateliers, l'approche retenue est un urbanisme d'interactions. Péronne a beaucoup à gagner en retrouvant ses connexions au fleuve et à sa vallée (en écho avec la démarche « Vallée idéale » portée par le Département de la Somme), le rapport à l'eau étant un marqueur historique de son identité. Le projet est de doter (ou de renforcer) la personnalité de Péronne de **trois caractères qui fondent la ville et son centre** : la « **ville nature** », la « **ville historique et patrimoniale** » et la « **ville conviviale** ».

I. L'ambition du territoire

➤ LA « VILLE NATURE »

La ville de Péronne dispose d'un patrimoine naturel abondant, qui permet d'accéder à des espaces apaisés disposant d'une forte qualité paysagère, en centre-ville ou à faible distance de ce dernier. La ville est concernée par une zone

Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne

« Natura 2000 ». Le centre-ville est idéalement situé. La nature est présente aussi bien à l'est, avec la Porte de Bretagne, qu'à l'ouest avec le parc du Cam. L'eau tient une place particulière avec la Somme, qui traverse la commune et constitue une interface avec les communes voisines. Ils maillent Péronne : étang du Cam, étang de Robécourt, etc.

Repère visuel et historique, le Moulin Damay constitue également un témoin de cette omniprésence. Péronne est entourée d'eau, révélant son passé de presqu'île. Ces atouts, visibles depuis une vue aérienne, sont moins perceptibles à hauteurs d'yeux. Par exemple, le parc du Cam donne l'impression de « tourner le dos » au centre-ville. Une continuité plus affirmée entre les deux reste à construire. Les espaces de nature sont dans la configuration urbaine actuelle excentrés alors qu'ils pourraient faire pleinement partie de la centralité via des aménagements appropriés. Le site du Moulin Damay constitue alors un point d'intérêt majeur : une fois réaménagé, l'espace libéré devra saisir l'occasion de mieux mettre en scène la nature, dans un secteur stratégique qui fera « trait d'union » entre la périphérie et la centralité. La requalification de l'entrée de ville « sud » de Péronne peut s'effectuer par un travail d'ouverture vers l'eau et la nature, en plusieurs étapes, avec préalablement des expérimentations possibles. L'enjeu est alors double : révéler les espaces naturels et créer du lien en intégrant la nature et l'eau sur des espaces essentiellement minéralisés. Cette démarche ferait ainsi écho à la démarche « Vallée Idéale » portée par le département de la Somme et visant à créer autour du fleuve un modèle de développement économique, culturel, social et environnemental vertueux.

➤ **LA « VILLE HISTORIQUE ET PATRIMONIALE »**

Péronne est une ville d'Histoire. L'image de la ville est largement associée à l'Historial de la Grande Guerre, équipement culturel emblématique et générateur de flux notamment touristiques importants pour le territoire. Il n'est toutefois pas le seul témoin du riche passé de la ville : la morphologie et le bâti de Péronne découlent des choix organisationnels passés et constituent un autre patrimoine remarquable. En termes de formes urbaines, la ville médiévale avait pour périmètre le Mont des Cygnes (actuelles rue Saint-Fursy, rue des Chanoines, rue Maurice Devilliers, etc.) caractérisé par des rues sinueuses et étroites. Les remparts, de la Porte de Paris ou de l'Historial, les escaliers-rampes du Mont des Cygnes ou l'imposante Porte de Bretagne sont des témoins de cette glorieuse période. En termes de bâti, la période de la « première reconstruction » a permis à Péronne de disposer d'un patrimoine « Art Déco » notable. Détruites lors de la Première Guerre mondiale, les habitations qui bordent la rue Saint-Sauveur ont été reconstruites vers 1925. Leur esthétique est représentative de l'Art Déco avec des motifs géométriques en céramique ou en mosaïque, des balcons ou des « bow-windows ». Les différentes phases de construction confèrent un certain éclectisme agréable aux façades péronnaises et constituent un point d'intérêt majeur. Ces différents atouts ne sont toutefois visibles que des initiés, car le schéma urbain actuel tend à dissimuler les points d'intérêt (par exemple, les façades Art déco se situent au-dessus de rez-de-chaussée commerciaux et rien n'invite à lever les yeux). Par ailleurs, la signalétique est insuffisante et leur histoire ne fait pas l'objet d'une valorisation, voire d'une mise en récit à la hauteur des legs du passé. Ces atouts gagneraient à faire l'objet d'une communication à part entière, avec des dispositifs dédiés et cohérents à l'échelle de la ville. Depuis 2021, Péronne est labellisé « Pays d'Art et d'Histoire », avec l'ensemble du Santerre Haute Somme. Il est prévu qu'elle accueille à ce titre une des antennes du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP). Il y a là une occasion de valoriser l'ensemble de son patrimoine culturel. Avec la Grande Guerre, l'histoire médiévale, l'histoire de la reconstruction, l'histoire culturelle et l'histoire industrielle sont tout autant d'histoires dont la ville peut s'emparer pour en faire un motif de fierté pour les habitants et un levier d'attractivité.

➤ **LA « VILLE CONVIVIALE »**

Péronne une ville intergénérationnelle : la diversité de ses équipements scolaires, l'existence d'une offre immobilière accessible dans de nombreux quartiers de la ville et la présence d'habitats à destination de personnes âgées font que tous les âges cohabitent. La structuration de la ville autour de places qui se sont maintenues, dont la place Louis Daudré, avec une concentration des fonctions administratives et commerciales contribue à cette convivialité. Quelques cellules sont vacantes mais la dynamique commerciale à Péronne est présente. Au cours de l'année 2021, pas moins de quatre enseignes différentes ont ouvert, dont une boutique à l'essai. Les projets sont nombreux : la Friche Renault Gueudet devrait devenir une seconde Maison des Brocanteurs avec un pôle alimentaire (marché de produits locaux etc. Ils

Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne

constituent autant d'occasion à saisir pour renforcer la dynamique du centre-ville et son appropriation par ses usagers. La programmation événementielle de Péronne contribue à sa convivialité, à la faire vivre. En 2021, pas moins d'une trentaine d'animations différentes sont organisées par la ville : des spectacles à l'Espace Mac Orlan, des salons (du livre, des produits du terroir, etc.), des marchés thématiques (marché de Noël). Ces animations permettent de générer des flux et d'animer autrement la ville. Des points de vigilance subsistent toutefois et des marges de progrès existent. La mobilité automobile est essentielle à Péronne mais une amélioration du cadre de vie urbain peut passer par des changements pondérés, notamment via un partage plus équilibré de la voie publique au bénéfice des piétons et des cyclistes. Sur les places principales, des espaces de stationnement pourraient être temporairement libérés afin d'y accueillir des animations : par exemple, lors du Printemps de l'Art Déco afin de pouvoir admirer les façades ou en été pour permettre l'installation de terrasses. Encourager la transition vers des pratiques de mobilité actives pourrait permettre de redécouvrir une autre manière d'habiter Péronne. La commercialité des rues péronnaises est un autre objet d'attention. Récemment, certains locaux ont été investis par des activités de service (agence immobilière, agence bancaire, etc.) qui ne constituent pas des générateurs de flux quotidiens au même titre que les commerces conventionnels. Ce constat renforce l'importance que constituent la requalification de la friche Gueudet et la construction des pôles culturel et médical dans le rééquilibrage de l'offre commerciale et servicielle de la ville. Ils pourront permettre de mieux répartir les flux sur l'ensemble du centre-ville de Péronne. Enfin, la réintroduction de la nature dans les espaces minéralisés constitue un autre facteur d'apaisement à même de renforcer le caractère convivial de Péronne. La continuité visuelle avec les espaces verts n'est pas évidente : faire le lien avec les espaces verts, par une végétalisation de l'espace, la mise en place de fontaines ou par la mise en place d'animations thématiques, contribuerait à affirmer le caractère convivial de la ville.

➤ LA VILLE DES INTERACTIONS

Ce premier diagnostic général (approfondi sur des secteurs plus précis dans la partie suivante) présente certains des nombreux atouts de Péronne mais insuffisamment mis en valeur. Ils mériteraient non seulement d'être rendus plus visibles mais aussi de les faire interagir. L'équipe-projet a donc orienté sa démarche de travail vers des aménagements d'interactions. Ils sont à la fois d'ordre physique, par exemple, créer une ouverture visuelle ou faciliter le passage de l'automobile à d'autres modes doux et d'ordre immatériel, par exemple, diversifier les animations. Plusieurs « dualités » sont structurantes de Péronne :

- L'articulation (interaction) entre l'Historial et la Ville, afin que l'Historial constitue une porte d'entrée vers les autres atouts de la ville et diffuse les flux qu'il génère ;
- L'articulation entre les personnes et les lieux, afin de faire connaître les spécificités culturelles ou naturelles de certains lieux et permettre une réappropriation par les animations ;
- L'articulation entre la ville et l'eau et la nature, afin d'intégrer au mieux l'omniprésence de ces deux ressources dans le cadre de vie, y compris les lieux actuellement minéralisés ;
- L'articulation entre le haut de l'étang du Cam et le bas de l'étang du Cam, afin de permettre les mêmes possibilités de promenade, de circulation, d'appropriation de cet espace à la qualité paysagère et naturelle appréciée ;
- L'articulation entre la rive de Péronne et la rive de Doingt-Flamicourt (étangs), afin d'assurer une continuité physique, par la marche, le vélo, voire l'étang, entre ces deux communes qui dialoguent déjà visuellement.

Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne

II. Les orientations générales en matière d'aménagement

Les orientations générales du projet reposent sur la valorisation de trois axes identitaires de la ville de Péronne validés dans le cadre de la résidence et du comité de projet PVD de septembre 2022 :

1. La ville nature

- Trame verte ornementale basse/haute tige
- Trame bleue naturelle/aménagée

2. La ville historique & patrimoniale

- Fortifications, remparts et portes, Château
- Monuments (Marin Delpas, monument aux morts, Marie Fouré)
- La reconstruction et l'Art Déco
- Le patrimoine industriel

3. La ville conviviale

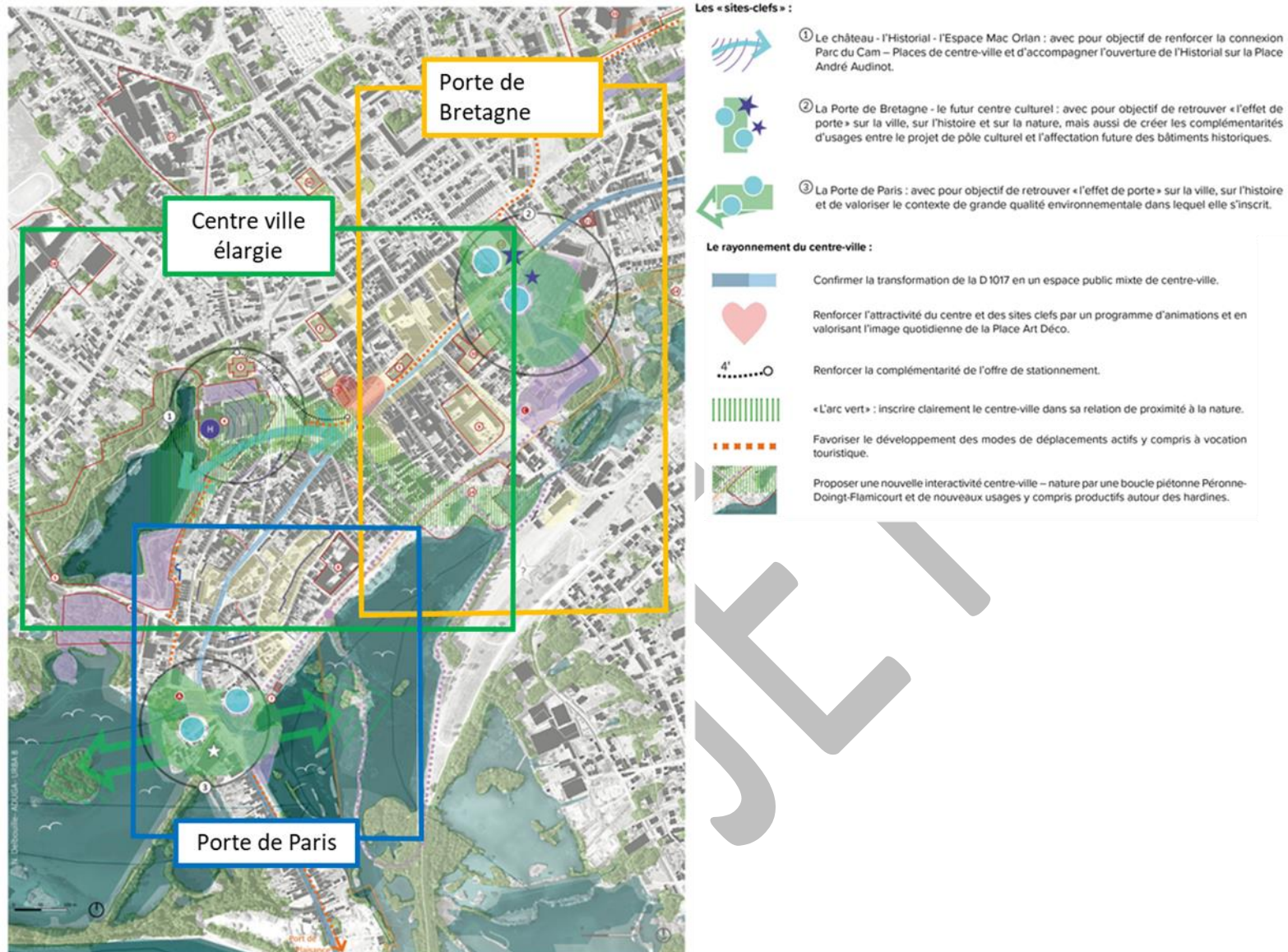
- Les équipements structurants (existants / projetés)
- Hébergement touristique
- Espace concentré de commerces et services
- Les espaces apaisés
- Les espaces supports d'événements

Afin de développer l'attractivité de Péronne au meilleur niveau, la démarche de valorisation proposée repose sur le principe d'équilibrer au mieux chacune des trois composantes de l'identité perçue et de développer leur synergie.

Les orientations du projet s'organisent autour de deux principes fondamentaux :

- Investir prioritairement trois « sites-clefs » au bénéfice du centre-ville valorisé ;
- Accroître le rayonnement du centre, y compris dans sa dimension touristique, en lien avec les « sites-clefs ».

Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne



III. Les orientations générales en matière de mobilités actives

La commune de Péronne se caractérise par la forte présence de la voiture. Elle est visible sur les nombreux espaces de stationnement, sur les places ou le long des voies. Sa présence est d'autant plus perceptible le long de la route départementale (RD 1017) qui traverse le centre-ville et qui fait l'objet d'un trafic important.

Cette situation génère une répartition inéquitable de l'espace entre les différents usagers de la route ce qui provoque inconfort et « insécurité » des piétons et des cyclistes dans l'espace public.

Pourtant, la commune présente un potentiel de déplacement en modes doux non négligeable. La majorité des équipements, commerces et services, sont accessibles à moins de 5 minutes à pied à partir de la place Daudré: le centre-ville de Péronne est dense et resserré et son organisation spatiale incite le marcheur à y déambuler. La commune est traversée ou longée par plusieurs circuits touristiques, dont la « vélo route Vallée de la Somme », la « Via Francigena » ou la « Route européenne d'Artagnan », ou par des circuits de randonnées ou de balades plus locaux (voie verte Péronne-Roisel, balade péronnaise, etc.).

Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne

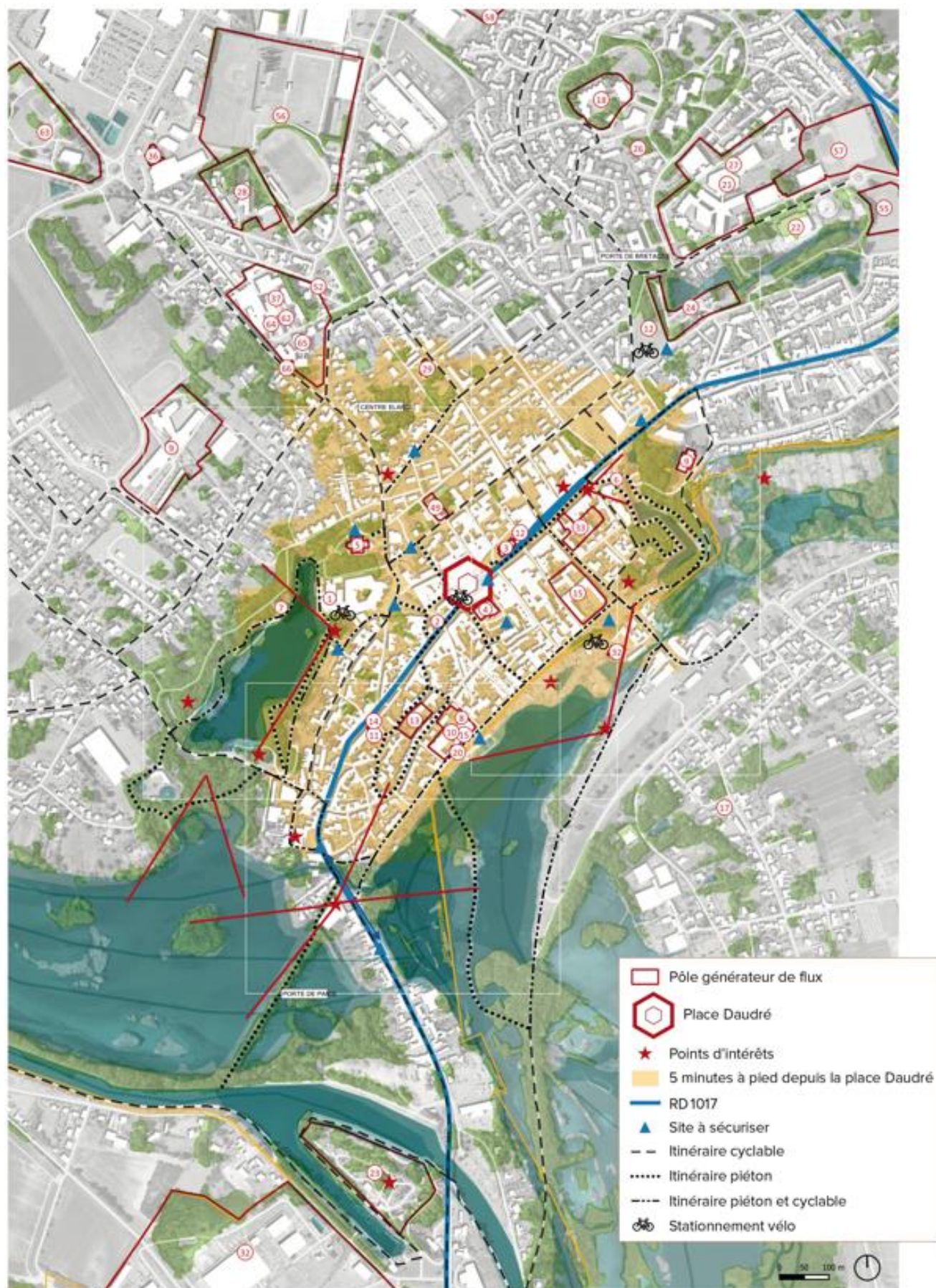
Le travail en ateliers lors de la résidence a permis d'identifier et de qualifier les parcours dans le centre de la ville, les cheminements de ceux qui y habitent, qui y travaillent, qui la visitent ou y séjournent de manière temporaire. Il a consisté, dans un premier temps, à localiser les destinations qui motivent les déplacements : équipements publics (mairie, poste, écoles, collège et lycées), commerces et équipements culturels et de loisirs (gymnase, cinéma, Espace Mac Orlan, Historial, Parc du Cam, minigolf et accrobranches, promenade de la Porte de Bretagne) et de tourisme (campings, hôtels, restaurants, auberge de jeunesse), zones d'activités (ZI de la Chapelette, ZA Nord du Mont Saint Quentin) et les aires de stationnement à partir desquelles peuvent s'effectuer les déplacements en mode doux, qu'on arrive dans le centre de la ville en voiture ou en vélo. Les cheminements touristiques ont également été pointés dans la mesure où ils permettent de découvrir la ville et peuvent être autant de points de départ vers une déambulation dans Péronne.

À vélo, la diversité des cheminements à Péronne doit inciter la mise en place d'actions adaptées. Si la création de bandes cyclables peut être pertinente sur le boulevard des Anglais, en raison de la largeur de la voirie, des aménagements type « chaucidou1 » peuvent permettre sur d'autres axes de faire cohabiter tous les usages (avenue de la République).

Les parcours alternatifs (itinéraires bis) pour éviter les axes routiers structurants, accompagnés d'un jalonnement pertinent et d'une signalisation comme incitation à découvrir et à parcourir. Ces parcours offrent par ailleurs des points de vue stratégiques sur la ville (angles rouges cf carte) : vue sur les étangs, sur les hardines, sur les fortifications, etc. Des actions de valorisation de certains secteurs permettraient par ailleurs de rendre ces trajets plus agréables ou plus simplement plus visibles (entrée de la Porte de Bretagne, rues perpendiculaires à la place Daudré, etc.).

Le développement de services pour faciliter les usages (stationnements vélo sécurisés, bornes de réparation vélo, services de location de vélo, kit du cycliste, maison du vélo, etc.). Trois emplacements stratégiques ont été pré-identifiés pour accueillir des box vélos sécurisés : l'arrière de l'Historial, la place Daudré et la rue Georges Clémenceau, à proximité du Camping Le Brochet. Ces emplacements doivent permettre d'intégrer le vélo dans le fonctionnement quotidien du centre-ville.

Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne



Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne

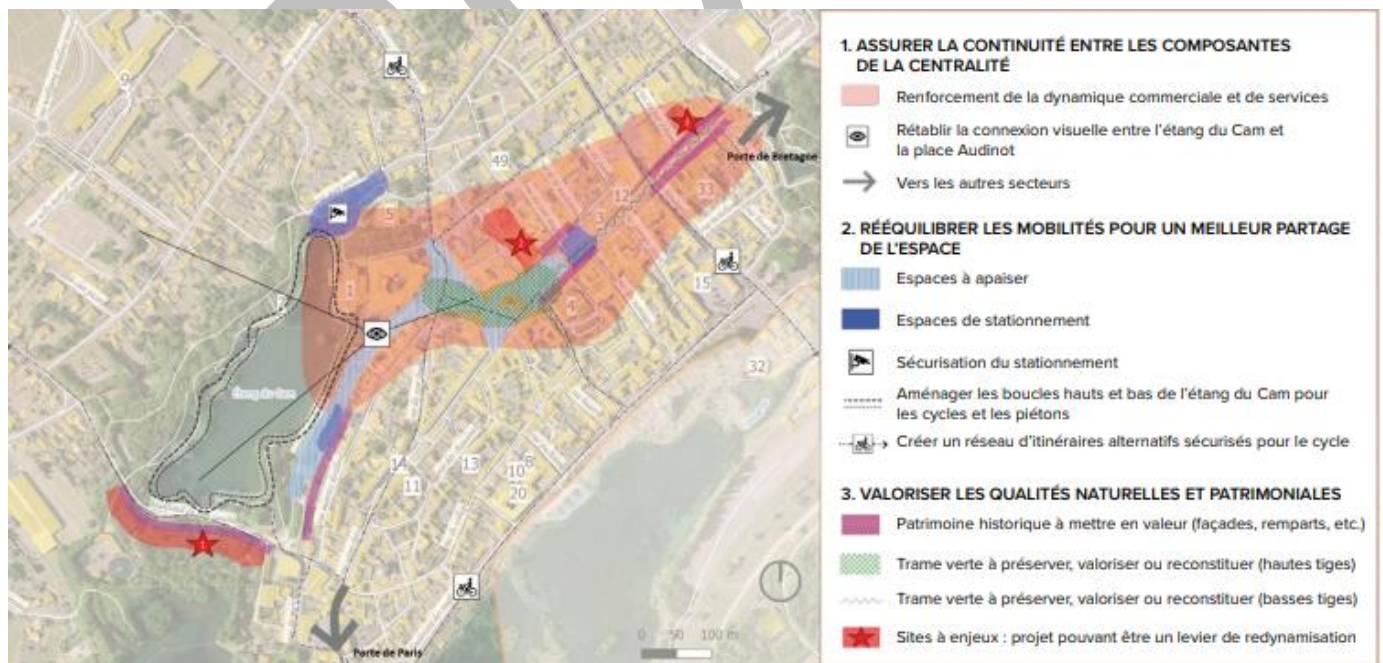
IV. Le centre-ville élargie

Le centre-ville de Péronne concentre les fonctions associées à la centralité avec la présence de repères identitaires (Hôtel de Ville, Grand Place, Historial), de logements, de commerces et de services non-marchands. L'offre commerciale péronnaise est importante et diversifiée, avec des commerces aussi bien traditionnels que des formats au concept plus récent. La vacance commerciale est limitée par le dynamisme impulsé par l'équipe municipale. La plupart des locaux vacants sont déjà concernés par des projets, à l'instar de la friche Gueudet (place Daudré) qui doit accueillir la deuxième Maison des Brocanteurs. La première, située dans l'ancien bâtiment de la Banque de France, a ouvert fin 2021 et a permis d'insuffler un dynamisme à la ville, en suscitant l'attrait des touristes. Cette deuxième ouverture pourrait s'accompagner de la constitution d'un pôle alimentaire, dont un marché et des restaurants, qui permettrait d'accroître l'attractivité du centre. La ville présente plusieurs atouts, liés à la proximité immédiate de la nature (trame verte et bleue) et à la présence de patrimoine historique remarquable tout au long de la zone centre. Toutefois, ces atouts pourraient être mieux exploités en en faisant des éléments caractéristiques de la centralité péronnaise pour permettre à la ville de rayonner par-delà l'influence de l'Historial, qui centralise les flux et les intérêts.

L'enjeu majeur de ce secteur centre est de consolider son identité de ville nature, d'améliorer son accessibilité et de renforcer son appropriation et son animation par les usagers. Cela nécessite de créer du lien et de la cohérence entre les différents points d'intérêt précédemment cités.

Le centre-ville de Péronne comprend des points d'intérêt majeurs, d'ordre naturel ou patrimonial, dont la liaison doit être assurée. Cette liaison peut relever du lien physique, de la visibilité des espaces ou de leur lisibilité paysagère. La liaison physique implique un travail sur les mobilités. Le centre-ville de Péronne est actuellement doté de deux places : la place Audinot et la place Daudré. Le parc du Cam s'inscrit dans le prolongement de la place Audinot et la rue Saint-Sauveur dans celle de la place Daudré. Il est difficile pour un piéton ou pour un cycliste de parcourir ce secteur sans être interrompu par des obstacles, tel un rétrécissement de la chaussée, ou sans être mis en danger par la circulation automobile, avec la route départementale D 1017 qui traverse la ville de part en part sans que la vitesse soit adaptée.

Les orientations pour la valorisation du centre-ville



Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne

V. Les Portes du centre-ville

Au XVI^e siècle, deux portes permettaient de pénétrer dans la ville fortifiée de Péronne : la Porte de Paris au sud et la porte Saint-Sauveur au nord.

- **La Porte de Bretagne**

L'espace se situe à la charnière entre des secteurs générateurs de flux de la commune. Si la porte se situe en prolongement direct du chapelet de places, l'entrée sud du Parc est bordée par la présence du Monument aux Morts de la commune, la présence de l'école du centre, la proximité avec les étangs et les hardines. Sont également présents à proximité le Gymnase des Remparts, l'Auberge des Remparts et le siège de l'association de la communauté musulmane de Péronne.

Les travaux menés dans le cadre de la résidence ont permis de révéler l'importance de la requalification de ce secteur. Les différents axes de travail qui peuvent être appréhendés, la programmation, la signalisation, l'aménagement, et l'animation doivent permettre de répondre aux enjeux suivants :









- Faire entrer le parc dans la ville :
- ✓ En travaillant les entrées de parc et espaces connexes,
- ✓ En faisant déborder le parc jusque dans la centralité aussi bien dans l'aménagement de l'espace que dans les animations proposées (développement et incitation à la découverte des hardines),
- Mettre en valeur les cheminements pour inciter à la découverte de l'espace des anciennes fortifications tout en reliant de manière sécurisée les différents lieux d'intérêt identifiés.






Porte de Bretagne:

Principales orientations pour l'aménagement du site

1. Valoriser la Porte de Bretagne comme un espace de centre-ville

-  Profiter de la requalification de friche du Carrefour Market pour proposer un traitement de l'espace paysager permettant de relier la Porte de Bretagne au camping des étangs du brochet
-  Mettre en valeur et signifier l'identité « nature » de Péronne dans le traitement des espaces publics de la rue Saint Sauveur vers la Porte de Bretagne,
-  Instaurer une réflexion sur l'offre de service et proposer une programmation sur le monument historique (Maison du Canal, hébergement insolite...)
-  Améliorer la lisibilité et la fonctionnalité des entrées du parc et de l'entrée de la commune
-  Proposer un réaménagement du quartier de l'ancienne gare et de l'ancienne plateforme ferroviaire
-  Faire de l'ancienne porte de Flamicourt un lieu stratégique de découverte du caractère naturel du secteur
-  Rationnaliser les espaces de parking existant afin de les rendre plus fonctionnels tout en proposant un aménagement déminéralisé des places de stationnement.
-  Proposer une mise en valeur des « hardines » dans les points de vue et le parcours. Proposer une animation et un développement de ce secteur, en lien avec l'animation dans le centre-ville.

2. Optimiser les itinéraires piétons et cyclables quotidiens et touristiques

-  Inciter à la découverte des anciennes fortifications
-  Mettre en valeur les cheminements existants. Créer des chemins de découverte lisibles et sécurisés.
-  Faire du parc un espace de circulation doux depuis Doingt-Flamicourt vers les équipements du centre-ville

Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne

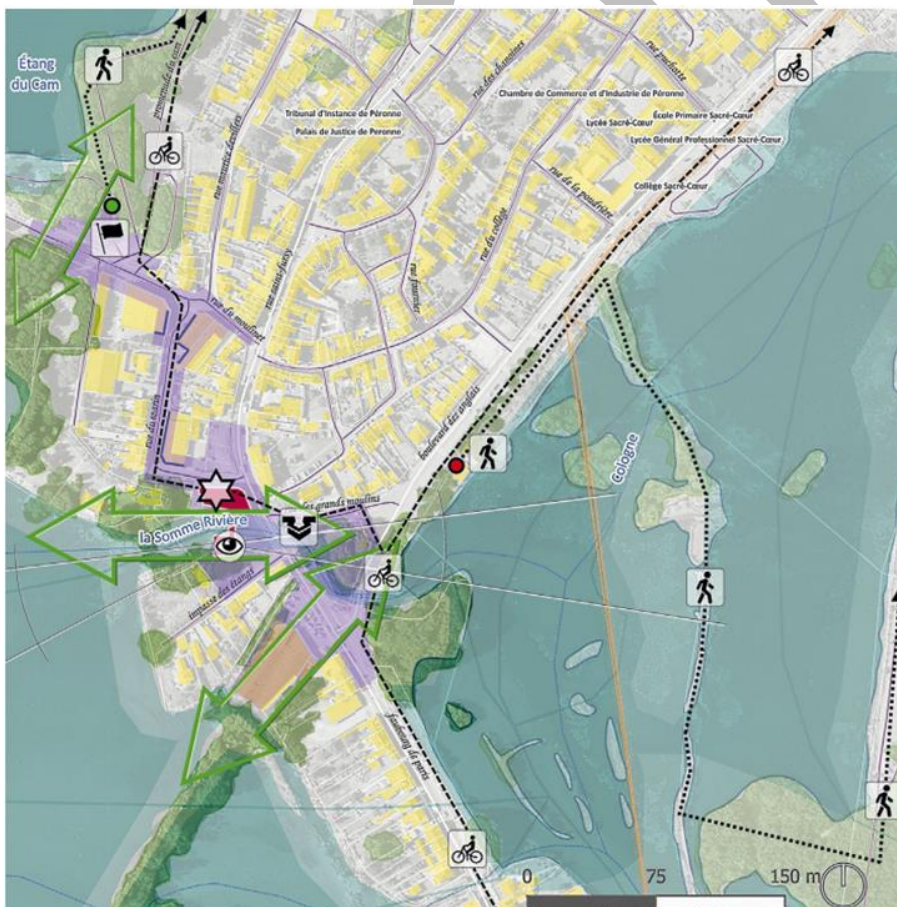
• La Porte de Paris

Les atouts patrimoniaux et naturels étaient susceptibles de constituer des leviers pertinents pour renforcer l'image de la ville de Péronne aujourd'hui principalement ancrée sur un équipement majeur : l'Historial de la Grande Guerre. Le site historique de la Porte de Paris conjugue ces trois entrées à l'endroit même où est implanté le Moulin Damay marqueur de l'accès au centre-ville.

Dans la perspective de la déconstruction du Moulin Damay, il s'agit de proposer les principales orientations pour le futur aménagement du secteur. Particulièrement présent dans l'identité perçue de Péronne et situé à 600 mètres du centre commerçant il s'inscrit également dans une proximité immédiate avec les équipements de loisirs du Parc du Cam, l'aménagement du Fort Caraby et des itinéraires de découverte cyclables et piétons existants ou à développer.

➤ Les leviers du projet « Porte de Paris »

1. L'essence même du site : c'était une porte d'entrée de la ville, c'est aujourd'hui une porte d'accès au centre-ville. La requalification de cette porte impacte nécessairement l'image globale de la ville.
2. La qualité patrimoniale exprimée à travers deux époques majeures : les fortifications héritées de Péronne « ville frontière » entre la France, la Flandre espagnole et l'Artois (XVIIe siècle) et le moulin bâti sur 5 niveaux, issu de la grande période de la reconstruction (qui a apporté au centre-ville son identité si particulière) et qui constitue un repère très identifiable.
3. La localisation du site sur le fleuve Somme au cœur d'un vaste espace naturel où l'on peut rencontrer de belles espèces aviaires qui se déploient d'un étang à l'autre.
4. La situation à l'intersection de deux circuits pédestres et à l'aboutissement d'une voie cyclable reliée à la vélo route Somme.



RETROUVER UNE PORTE QUALITATIVE VERS LE CENTRE-VILLE LARGEMENT OUVERTE SUR L'ÉCRAN NATUREL DE PÉRONNE

- Proposer un nouveau « signal » fort pour succéder au moulin.
- Valoriser les vestiges des fortifications.
- Investir la requalification du cadre urbain dans toutes ses dimensions.
- Rétablir le lien visuel entre les étangs et offrir un point de vue exceptionnel sur la composante naturelle de Péronne.
- Préserver, valoriser, reconstruire les continuités naturelles.

DÉVELOPPER DES ITINÉRAIRES « BIS » ACTIFS ET RÉCRÉATIFS

- Prolonger et sécuriser la piste cyclable Saint-Fursy jusque la Place Audinot en privilégiant un parcours d'agrément.
- Organiser un itinéraire de randonnée piétonne à travers la « digue » de l'étang de Robécourt et en boucle autour de l'étang du Cam (rive basse).
- Améliorer la lisibilité et l'aménagement des accès à la boucle du Cam et au Fort Caraby.
- Organiser la cohabitation des pratiques de pêche et de randonnée (Maison de la pêche et de la nature).
- Orienter et aménager les randonnées jusqu'au centre-ville.

Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne

VI. Déclinaison opérationnelle

Période	Court terme 2023-2027 3-4 années	Moyen terme 2026-2032 6 années	Long terme 2032-2038 6 années
Objet	Démarche Petites villes de demain Politique territoriale régionale et départementale	Accompagnement des impacts CSNE Mandat local suivant	Effet levier du CSNE Développement territorial post-carbone
Conforter l'attractivité urbaine	Étude : élaborer un plan guide du centre-ville une charte paysagère (consultation pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre expérimentée).	Travaux : Relier visuellement, au travers du mobilier urbain, les trois places qui composent l'espace central de la ville.	Travaux : Créer une entité paysagère globale intégrant visuellement le projet de requalification du carrefour market et le parc de la Porte de Bretagne.
		Travaux : Relier différents points d'intensité urbaine de la ville au travers d'une trame verte et de mobilité.	
Aménager les espaces emblématiques		Travaux : Affirmer le parc de Bretagne dans sa dimension de jardin public.	
	Stratégie foncière : Mettre en place une veille foncière, notamment dans les environnements des portes de Paris et de Bretagne, utiliser des emplacements réservés dans le PLUI, et mobiliser le droit de préemption.	Stratégie foncière : Mettre en place une veille foncière, notamment dans les environnements des portes de Paris et de Bretagne, utiliser des emplacements réservés dans le PLUI, et mobiliser le droit de préemption.	Stratégie foncière : Mettre en place une veille foncière, notamment dans les environnements des portes de Paris et de Bretagne, utiliser des emplacements réservés dans le PLUI, et mobiliser le droit de préemption.
Conforter l'attractivité urbaine	Étude : Élaborer une charte de mobilier urbain (consultation pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre expérimentée).	Animation : Mettre en place des ateliers citoyens de conception et de fabrication de mobiliers urbains.	Travaux : Finaliser la mise en œuvre de la charte de mobilier urbain.
Signaler des destinations	Étude : Élaborer un schéma de la signalisation d'intérêt local.	Travaux : Mettre en œuvre le schéma de la signalisation d'intérêt local.	

Période	Court terme 2023-2027 3-4 années	Moyen terme 2026-2032 6 années	Long terme 2032-2038 6 années
Objet	Démarche Petites villes de demain Politique territoriale régionale et Départementale	Accompagnement des impacts CSNE Mandat local suivant	Effet levier du CSNE Développement territorial post-carbone
Relier des lieux	Concertation : Engager une démarche sur la place des mobilités douces dans la ville afin d'impliquer les habitants.	Travaux : Relier différents points d'intensité urbaine de la ville au travers d'une trame verte et de mobilité.	
	Étude : Élaborer un schéma global des pistes cyclables et des circulations douces.	Travaux : Conduire une intervention globale sur l'ensemble du linéaire du boulevard des Anglais – piste cyclable, espaces de repos et de promenade en bord étang, valorisation des hardines.	Travaux : Affirmer l'étang de Robécourt comme l'espace privilégié de la relation ville – nature en aménageant l'ensemble de ses rives – pistes cyclables, halte point de vue sur Péronne.
	Travaux : Affirmer l'étang de Robécourt comme l'espace privilégié de la relation ville – nature en aménageant un chemin piétonnier sur la digue.		
Signaler des destinations	Étude : Élaborer un plan d'organisation du stationnement automobile – appellation des parcs, jalonnement, régulation.	Travaux : Mettre en place un jalonnement dynamique et informatif des parcs de stationnement.	
Aménager les espaces emblématiques	Étude : Réaliser une étude environnementale sur les périmètres des étangs du Cam et de Robécourt.	Travaux et mise en gestion : Si les conclusions de l'étude environnementale le permettent, développer une base nautique sur l'étang du Cam.	
		Animation : Aménager une « Maison de la pêche et de la nature » confiée à l'association des pêcheurs et consacrée à l'organisation des randonnées via la digue de l'étang de Robécourt.	

Annexe 3 : Stratégie de redynamisation de la Ville de Péronne

Période	Court terme 2023-2027 3-4 années	Moyen terme 2026-2032 6 années	Long terme 2032-2038 6 années
Objet	Démarche Petites villes de demain Politique territoriale régionale et départementale	Accompagnement des impacts CSNE Mandat local suivant	Effet levier du CSNE Développement territorial post-carbone
Programmer des équipements		Étude : Déterminer un nouvel usage aux édifices historiques de la Porte de Bretagne : création d'un café -terrasse culturel ou réalisation de logements atypiques pour courts séjours (études techniques à réaliser).	
		Travaux : Réaliser les travaux relatifs à la nouvelle fonction des édifices historiques de la Porte de Bretagne.	
		Étude : Procéder à la définition du futur équipement de congrès et de séminaires qui succédera au cinéma Le Picardy.	Travaux : Réalisation de l'équipement de congrès et de séminaires « Picardy ».
Aménager les espaces emblématiques	Travaux : Procéder à l'amélioration du confort d'usage du parc du Cam - largeur des cheminements, mobilier urbain.		
	Stratégie foncière : Procéder à l'extension du Parc du Cam sur son versant sud afin de l'ouvrir vers la Somme (Fort Caraby)	Stratégie foncière : Procéder à l'extension du Parc du Cam sur son versant sud afin de l'ouvrir vers la Somme (Fort Caraby)	Stratégie foncière : Procéder à l'extension du Parc du Cam sur son versant sud afin de l'ouvrir vers la Somme (Fort Caraby)
	Stratégie foncière : Libérer visuellement les espaces patrimoniaux identitaires – Historial, Porte de Bretagne, Parc du Cam, la place Daudré - en réorganisant le foncier qui les entoure.	Stratégie foncière : Libérer visuellement les espaces patrimoniaux identitaires – Historial, Porte de Bretagne, Parc du Cam, la place Daudré - en réorganisant le foncier qui les entoure.	Stratégie foncière : Libérer visuellement les espaces patrimoniaux identitaires – Historial, Porte de Bretagne, Parc du Cam, la place Daudré - en réorganisant le foncier qui les entoure.